

# Pas d'accord avec le coup du CDH

PARTIS L'eurodéputé Rolin est le premier à s'opposer aussi ouvertement

- Il s'est retiré des instances du parti.
- Tout en restant membre du CDH, il défend une « alternative progressiste », avec des rouges, des verts et des orange.

Il l'avait écrit après le 19 juin sur sa page Facebook. Il avait confié en juillet à *l'Avenir* qu'un gouvernement MR-CDH « ne le rendait pas heureux ». Mais l'interview que l'eurodéputé CDH Claude Rolin accordé ce jour au *Vif* détonne. Car il est le premier mandataire humaniste à oser le dire aussi ouvertement et sans langue de bois : « Je suis, c'est clair, en désaccord avec la décision qui a été prise » le 19 juin, par Benoît Lutgen soutenu par le bureau unanime du parti, de divorcer du PS dans les entités fédérées. Joëlle Milquet laissait un peu entendre la même chose voici dix jours dans ces colonnes... mais entre les lignes. Confiant que, ce qu'elle avait à dire, elle l'avait dit « en interne ».

Rolin, lui, est (beaucoup) plus cash : il affiche publiquement sa désapprobation. Et en tire les conclusions : « Je considère que je suis toujours membre du CDH, mais je prends un certain recul.

Concrètement, j'ai signifié, au lendemain du 19 juin, que je suspendais ma participation à toutes les instances, pour prendre le temps de réfléchir à cette situation très négative. »

Si, dans les rangs centristes, on savait que l'ex-patron de la CSC n'était pas en accord avec le « coup » de Benoît Lutgen, il va cette fois un pas plus loin. Tout en restant au CDH, donc, il annonce qu'il prône une « alternative progressiste » : « Ma priorité personnelle, tout en restant au CDH, c'est d'aider à des rapprochements entre des personnes venant d'organisations différentes. Des démocrates-chrétiens, des socialistes, des écologistes, qui ne sont pas satisfaits de l'offre politique actuelle. La décision du CDH rend impossible, à court ou moyen terme, toute recomposition politique. De ponts se sont brisés et j'ai l'intention de les reconstruire de façon à rendre possible, demain, une alternative progressiste. »

## « Beaucoup sont mal à l'aise »

Car pour Claude Rolin, c'est clair : « des politiques de droite », il « ne peut les accepter ». Et il argumente : « Je comprends pourquoi la direction du CDH a pris cette décision, mais je vois à quoi elle conduit. Puisque le CDH ne peut plus travailler avec le PS, il se retrouve collé à la Super Glue

au MR ! En excluant le PS de toute majorité, ça signifie qu'une majorité n'est possible qu'avec le MR. » Or, il « ne conçoit pas un humanisme de droite ».

Et à l'entendre, il n'est pas le seul centriste à éprouver un malaise : « Je reçois beaucoup de coups de fil et de mails de copains et connaissances de la CSC ou du MOC, des gens qui sont restés proches du CDH, qui me disent à quel point ils sont mal à l'aise. Malheureusement, la situation d'aujourd'hui me paraît figer les choses pour quelques mois, voire quelques années. Il faut travailler sur le long terme (...) Il y a des choses qui bougent. Je veux en être un activateur, tout en restant membre du CDH ».

Lutgen le permettra-t-il ? Il nous revient que le président n'était pas content de la sortie de son eurodéputé. Jusqu'ici, c'est plutôt le silence ou le positivisme qui est vivement conseillé dans les rangs humanistes. A la présidence, on se borne toutefois à une réaction neutre, en rappelant les trois votes du bureau confirmant la décision de juin : « Claude Rolin est libre d'exprimer un point de vue. Comme il l'a indiqué, il reste membre du CDH et attaché à ses valeurs. Ses réflexions et propositions pourront enrichir notre projet pour les élections locales. » ■

Ma.D.

## BRUXELLES-VILLE

### Hamza Fassi-Fihri future tête de liste

Joëlle Milquet l'avait annoncé au *Soir* voici quelques jours : elle ne serait pas candidate aux élections communales de 2018 à la ville de Bruxelles (ni d'ailleurs aux

régionales de 2019). Mardi soir, les élus CDH du conseil communal et du conseil du CPAS ont dès lors décidé à l'unanimité de présenter, à sa place, la candidature d'Hamza Fassi-Fihri comme tête de liste pour ce scrutin local.

Reste à l'assemblée générale du CDH de Bruxelles-Ville à se réunir pour confirmer la chose et « déterminer notamment la suite de la procédure de constitution de la liste ».

MA.D.